

EDITO



Bruno Vergobbi
Trésorier de la Fondation
et de l'Hôpital Saint Joseph

Madame, Monsieur,

Avec les progrès de la médecine, l'acquisition des dernières innovations médicales est devenue un enjeu majeur pour notre Hôpital.

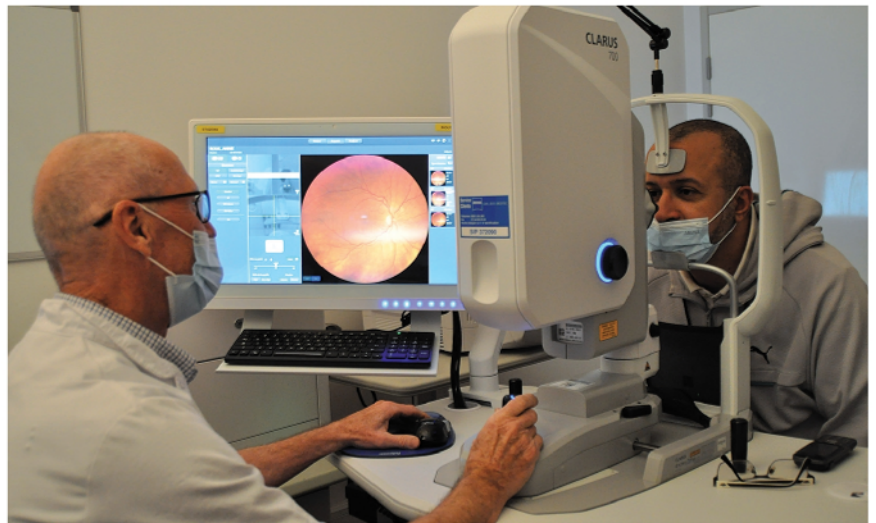
Aujourd'hui, l'Hôpital Saint Joseph s'engage dans l'amélioration de la prise en charge des patients avec la construction d'un bâtiment qui accueillera le nouveau service d'Ophtalmologie ainsi que les dernières innovations médicales que nous vous présentons dans cette Lettre.

Hôpital Privé à but Non Lucratif, il a recours au travers de sa Fondation à la générosité du public pour le financement des innovations médicales.

Plus que jamais, nous avons besoin de votre aide et de votre générosité. Dès à présent, merci pour votre soutien.

Avec mes chaleureux remerciements, je vous prie de croire en l'assurance de mes sentiments dévoués.

NOTRE NOUVEAU DÉFI ACQUÉRIR LES INNOVATIONS MÉDICALES POUR PRENDRE SOIN DE VOTRE VUE



L'accroissement de l'espérance de vie et l'attractivité de notre territoire rendent nécessaires l'extension de notre service d'ophtalmologie et l'acquisition des dernières innovations médicales pour le traitement des maladies de l'œil (maladies rétinienne, glaucomes, etc.).

Pour vous, nous répondons à ces défis et nous continuons à innover pour mieux vous soigner et **notamment réduire la malvoyance chronique qui concerne près de 30 % des plus de 60 ans.**

Vous pourrez découvrir dans cette « Lettre aux Amis » **le nouveau matériel d'analyse du champ visuel que notre Hôpital doit acquérir pour diagnostiquer et traiter au mieux les maladies de l'œil.**

Si notre Fondation peut financer ces innovations, c'est notamment grâce à vos dons. Merci d'avance pour votre générosité !

Le budget de cette innovation s'élève à plus de 55 000 €.

Aidez-nous à relever le défi du traitement de la malvoyance chronique. Dès à présent, merci pour votre générosité !



La Fondation Hôpital Saint Joseph est agréée
par le Don en Confiance depuis juillet 2012
(agrément renouvelé en juin 2021).

NOTRE NOUVEAU DÉFI

ACQUÉRIR LES DERNIÈRES INNOVATIONS EN OPHTALMOLOGIE POUR

Grâce à vos dons, nous pouvons relever année après année le défi de l'innovation en ophtalmologie à l'Hôpital Saint Joseph et accompagner au mieux les projets de nos médecins.



Dr Maud Righini Chossegros

DE GRANDS INVESTISSEMENTS POUR UNE OPHTALMOLOGIE D'EXCELLENCE

Interview Dr Righini Chossegros, chef du service d'Ophtalmologie de l'Hôpital Saint Joseph

Pourriez-vous décrire les grands investissements requis pour le service d'Ophtalmologie que vous dirigez ?

Aujourd'hui, La Fondation Hôpital Saint Joseph s'engage dans l'amélioration de la prise en charge de nos patients pour leurs soins en ophtalmologie **au travers de grands travaux pour la construction d'un nouveau bâtiment qui accueillera à son rez-de-chaussée le nouveau service d'ophtalmologie de l'Hôpital Saint Joseph.**

Ces travaux, s'ils occasionnent actuellement des perturbations pour nos services et nos patients, ont été rendus obligatoires du fait de l'augmentation de l'espérance de vie et de l'attractivité de notre **établissement de santé qui ne pratique pas de dépassement**

d'honoraires dans notre spécialité.

La croissance continue du nombre de nos patients suivis en ophtalmologie nous impose d'agrandir et d'adapter notre service pour mieux les soigner. Notre service doit également **acquérir les dernières innovations** en matière de traitement des maladies de l'œil ainsi que les nouveaux équipements innovants qui permettront au service **d'optimiser les parcours des patients souvent âgés et fragilisés.**



Equipe du service d'Ophtalmologie de l'Hôpital Saint Joseph



Nouvelles salles de consultation du service d'Ophtalmologie de l'Hôpital

Quels sont les bénéfices attendus pour nos patients ?

• Unité de lieux

Pour nos patients, le nouveau service d'Ophtalmologie aura l'avantage essentiel de réunir sur un même lieu les nouvelles technologies d'exploration, de traitement et de consultations. Grâce au nouveau bloc opératoire externe central, l'Hôpital pourra soigner davantage de pathologies en forte croissance notamment la DMLA (Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age), le glaucome ou le blépharospasme (dystonie des muscles des paupières).

• Une plateforme numérique centralisant tous les résultats ophtalmologiques des patients

Ce nouveau service s'appuiera sur une plateforme numérique centralisant tous les résultats ophtalmologiques des patients pour un traitement optimal des pathologies telles que la DMLA, le glaucome et l'exploitation de ces données pour la recherche clinique de l'établissement.

Cette plateforme est un outil essentiel pour nous, ophtalmologues, car elle nous permet de détenir sur un seul logiciel toutes les données numériques de la vision des patients.

Cette plateforme est de plus requise comme norme internationale pour le traitement des données en santé pour nos études de recherche clinique et nos publications à l'international.

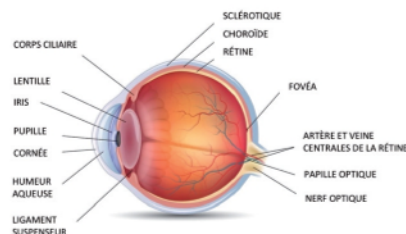
• Une capacité de soins augmentée et un délai d'attente diminué pour une patientèle souvent âgée et fragilisée

Pour nos patients souffrant de pathologies visuelles chroniques et au long cours, souvent âgés et fragilisés, cette plateforme permet à nos médecins ophtalmologues de mieux soigner et de réduire le temps d'attente de la consultation.

on pour nos patients de plus en plus nombreux souhaitant être suivis pour leur
médecins ophtalmologues.

INNOVER POUR MIEUX VOUS SOIGNER

L'ophtalmologie est une spécialité multiple et complexe avec un nombre de patients en croissance forte et des traitements sans cesse améliorés : la prise en charge de la vision s'est beaucoup spécialisée ces dernières décennies avec de nouvelles technologies et de nouveaux traitements qui nécessitent des investissements pour traiter les pathologies de l'œil.



En 2023, les pathologies les plus fréquentes à dépister, diagnostiquer et soigner sont :

- **La Cataracte** : on parle de cataracte lorsque le cristallin devient opaque. Le traitement est chirurgical. L'intervention est brève et indolore. L'hospitalisation est courte et l'amélioration est nette après l'opération.

- **Le Glaucome** : le glaucome est une hypertension dans l'œil. Cette pression trop élevée a pour conséquence la dégénérescence des fibres chargées de transmettre au cerveau les informations lumineuses issues de la rétine. Comme le glaucome est indolore, il peut longtemps rester inaperçu. Dans 80 à 90 % des cas (glaucome chronique), il peut rester sans symptôme pendant 10 à 20 ans. Pendant cette période, seul un examen complet de l'œil peut permettre de le dépister. Sans traitement approprié, le glaucome a pour conséquence une perte irréversible de la vision (cécité).

Dans les pays industrialisés, le glaucome est la deuxième cause de cécité après la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA).

En France, on estime qu'entre 600 000 et un million de personnes souffrent de glaucome, dont 400 000 ignorent qu'elles sont concernées.

- **La DMLA** : la Dégénérescence Maculaire Liée à l'Âge (DMLA) correspond à une dégradation d'une partie de la rétine (la macula), pouvant mener à la perte de la vision centrale. Cette maladie d'origine multifactorielle concerne les plus de 50 ans. Bien que très invalidante, la DMLA ne rend jamais totalement aveugle puisque la partie périphérique de la rétine reste intacte. Les chercheurs travaillent à l'amélioration de la prise en charge des différentes formes de DMLA.



Intervention au bloc opératoire

INNOVATIONS A FINANCER EN 2023 POUR SOIGNER CES PATHOLOGIES : PRÉSENTATION DU NOUVEAU MATÉRIEL HUMPHREY FIELD ANALYZER 3 :

Ce matériel, de dernière génération du fabricant **ZEISS**, leader dans l'optique médicale, permettra à nos médecins de contrôler beaucoup plus rapidement le champ visuel, avec plus de précision grâce à des optiques plus performantes. L'analyse des résultats est détaillée, permet un suivi dans le temps, et répond aux standards internationaux en vue d'études observationnelles de recherche clinique. Grâce à ce nouvel outil, nous pourrions affiner la prise en charge de votre vue en particulier en cas de glaucome et participer à des publications scientifiques.

Son budget est de 55 000 € TTC.



© Photo du Groupe ZEISS

Focus sur les nouveaux traitements et médicaments qui seront bientôt disponibles pour nos patients suivis en ophtalmologie.

En 2023, de nouvelles molécules vont être mises sur le marché pour améliorer la prise en charge des maladies maculaires diabétiques ou liées à l'âge. Des systèmes implantés de délivrance de médicaments permettront un traitement au plus près du glaucome.

Intérêt du legs avec charge pour transmettre son patrimoine à ses légataires particuliers tout en soutenant la Fondation Hôpital Saint Joseph



Puis-je léguer mes biens à mon neveu ou à des tiers, tout en soutenant la Fondation Hôpital Saint Joseph ?

En l'absence de dispositions précises, le légataire supporte les frais notariés et les droits de succession qui atteignent 55 à 60 % selon les cas. Il existe une alternative intéressante : instituer la Fondation Hôpital Saint Joseph légataire universel, à charge pour elle de délivrer un legs net de frais et droits au(x) légataires(s) particulier(s) que vous aurez choisi(s), neveux et nièces par exemple.

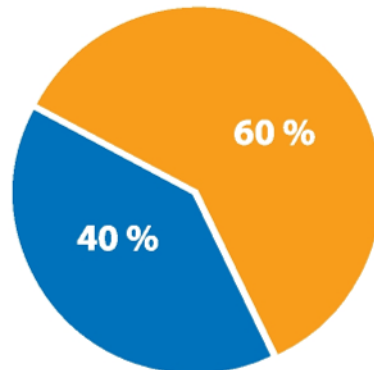
Cette technique successorale vous permet de soutenir la recherche médicale et les projets d'avenir de l'Hôpital Saint Joseph, tout en exonérant vos neveux et nièces de frais et de droits de succession, lesquels sont réglés par la Fondation Hôpital Saint Joseph.

Pour les héritiers, il n'y a aucun changement sur la part qu'ils toucheront in fine dans le cadre de la succession.

Comment faire ? Il suffit de rédiger un testament précis qui vous permette de prévoir un legs avec charge. Nos équipes sont à votre disposition pour vous répondre et vous aider dans ces démarches.

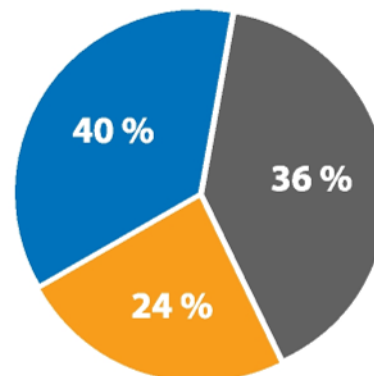
Vous pouvez les joindre au 04 91 80 70 00 ou par mail fondation@fondation-hopital-saint-joseph.fr

Vous léguiez directement à un proche



- Impôt dû à l'Etat 60 %
- Part revenant à vos proches 40 %

Vous désignez la Fondation Hôpital Saint Joseph comme légataire universel



- Part revenant à vos proches 40 %
- Part revenant à la Fondation Hôpital Saint Joseph 36 %
- Impôt dû à l'Etat 24 %

© Lettre aux amis de Saint Jo, revue trimestrielle de la Fondation Hôpital Saint Joseph, Reconnue d'Utilité Publique habilitée à recevoir des legs et donations. Directeur de la publication : Sophie Dostert - ISSN : 2111-3629 ; Crédit photos Hôpital Saint Joseph Marseille

Fondation Hôpital Saint Joseph - 26, boulevard de Louvain
13285 Marseille Cedex 08
Tél. 04 91 80 70 00 - Fax : 04 91 80 70 01.
Mail : fondation@fondation-hopital-saint-joseph.fr -
Site internet : <http://www.fondation-saint-joseph.fr>



RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

